

## A partir du 11 mai, réouverture des déchèteries uniquement sur réservation

Fermées depuis le 17 mars et le début du confinement, les déchèteries vont rouvrir pour les particuliers à partir du 11 mai. Mais uniquement sur rendez-vous et sur un créneau de quinze minutes afin de satisfaire un maximum d'usagers. Seules les personnes qui auront pris rendez-vous auprès du SMICTOM VALCOBREIZH pourront y accéder.

Fermées depuis le début du confinement, les déchèteries de La Bouëxière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Tinténiac (celles de Combourg et Liffré sont actuellement fermées pour travaux) vont **rouvrir leurs portes aux particuliers à compter du mardi 12 mai**. Leur accès pourra se faire **uniquement sur rendez-vous**. Cette organisation, qui pourra être amenée à évoluer mais durera probablement dans le temps, permettra de limiter le flux et de faire respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.

**Les inscriptions débuteront à partir du lundi 4 mai**. Elles seront possibles en complétant **un formulaire mis en ligne sur les sites Internet** (Smictom d'Ille et Rance et Smictom des Forêts \*) ou **par téléphone de 9h à 12h du lundi au vendredi** (hors jours fériés) au 02 99 68 17 27. Ces inscriptions se feront au plus tard avant 16h la veille pour le lendemain (dans la limite des places disponibles). Les usagers auront à leur disposition des **créneaux de 15 minutes** pour effectuer leur dépôt. Pour faciliter la réservation et éviter l'engorgement de la ligne téléphonique, il est demandé de **privilégier la prise de rendez-vous par le biais du formulaire en ligne**. Les **personnes qui se présenteraient sans avoir pris rendez-vous se verront refuser l'accès aux déchèteries**.

Après vérification de leur inscription par un agent, les usagers pourront pénétrer sur la déchèterie pour y **déposer tous types déchets**. Afin de réguler au mieux le flux de visiteurs et de respecter les quinze minutes qui leur sont imparties, il leur est demandé d'**optimiser au mieux le dépôt de leurs déchets** et d'en limiter, dans la mesure du possible, leur volume. Par mesure de précaution, les usagers devront venir avec leurs propres outils (pelle, balai..) car rien ne leur sera mis à disposition. Il sera fortement **conseillé de porter un masque**.

### Pour les professionnels aussi un accès sur rendez-vous

**A partir du lundi 11 mai**, les déchèteries de La Bouëxière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Tinténiac seront **ouvertes aux non-ménagers** (professionnels) sur **des créneaux exclusivement dédiés (les lundis après-midi et vendredis matin)**. Les professionnels intéressés doivent **contacter les services du SMICTOM VALCOBREIZH à l'adresse mail suivante : professionnels@valcobreizh.fr en précisant leur numéro de SIRET, la raison sociale et le nom de l'entreprise, leur adresse postale, leurs coordonnées mail et téléphoniques, le nom du déposant, le type de déchets et le volume estimé**. Il faudra préciser dans l'objet du mail : « rendez-vous pour dépôt en déchèterie ». Le SMICTOM recontactera les professionnels pour définir la déchèterie et le créneau horaire du dépôt.

**Horaires d'ouverture des déchèteries pour les particuliers (hors jours fériés) – Sur rendez-vous**

**La Bouëxière** : mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h / 14h-18h ; vendredi : 14h-18h

**Melesse** : mardi, mercredi, samedi : 9h-12h / 14h-18h ; vendredi : 14h-18h ; jeudi : fermé

**Montreuil-sur-Ille** : mercredi : 14h-18h, samedi : 9h-12h / 14h-18h ; vendredi : 14h-18h ; mardi et jeudi : fermé

**Saint-Aubin d'Aubigné** : mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h / 14h-18h ; vendredi : 14h-18h

**Tinténiac** : mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h / 14h-18h ; vendredi : 14h-18h

**Horaires d'ouverture des déchèteries pour les professionnels (hors jours fériés) – Sur rendez-vous**

La Bouëxière, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin d'Aubigné et Tinténiac : le lundi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.

\* Sites Internet :

<https://www.smictom-ille-rance.fr/>

<https://www.smictom-forets.fr/>